



Orléans, le lundi 16 août 2004

**Communiqué de presse**

JEAN-PIERRE SUEUR

**Où va le GPV de La Source ?**

SENATEUR  
DU LOIRET

ANCIEN  
MINISTRE

Où va le Grand Projet de Ville (GPV) de La Source ?

Cette question se pose, à l'évidence.

Le projet de GPV aujourd'hui mis en œuvre a été adopté par la majorité du Conseil municipal sur la proposition de M. GROUARD. Nous avons dit, à l'époque, ce que nous en pensions. Mais il a été adopté.

Or, on apprend tout d'un coup qu'il est maintenant envisagé de démolir « un ou deux immeubles » *Pierre et Lumière* de la rue Bossuet, ce qui n'a jamais été prévu ! On apprend que la société *Pierre et Lumière*, qui n'est pas demandeuse, a dû chiffrer ces démolitions dans les derniers mois. Quant aux habitants de ces immeubles, c'est simple : on a omis de leur demander leur avis !

Tout cela témoigne d'une gestion peu transparente, et même carrément obscure. On a le sentiment de décisions au coup par coup. On ne sait pas où on va.

Je suis, pour ma part, en total désaccord avec ces méthodes.

En réalité, on voit aujourd'hui que ce « GPV » souffre de trois défauts :

1. Ce projet n'est pas assez ambitieux. Ce n'est pas en démolissant deci delà quelques immeubles qu'on changera la réalité et l'image du quartier – ni la vie de ceux qui y habitent. Il faut un plan d'ensemble prévoyant de faire un nouveau quartier avec de l'habitat, de la verdure, de nouvelles entreprises, de la formation, des technologies d'aujourd'hui. En bref, un quartier du XXI<sup>e</sup> siècle !
2. Pour que le GPV réussisse, il ne suffit pas de démolir des bâtiments. Il faut d'abord construire des logements sociaux de qualité à Orléans, à La Source et aussi dans les autres villes de l'agglomération. Or, c'est là que le bât blesse. La construction de logements sociaux de qualité susceptibles d'accueillir des familles est notoirement insuffisante à Orléans et dans l'agglomération.
3. Enfin, on nous a annoncé que, pour les locataires concernés, le GPV se traduirait par des hausses de loyers et de charges « peu importantes » ou « modérées ». Les chiffres que l'on découvre aujourd'hui montrent que ces engagements ne seront pas respectés, ce qui accroîtra les difficultés de nombre de familles.

Ma conclusion est simple : les choses ne peuvent rester en l'état. Le GPV est à revoir, aussi bien pour ce qui est du projet lui-même, que des méthodes et que des conséquences concrètes pour les habitants.

Jean-Pierre SUEUR  
Sénateur du Loiret  
Conseiller municipal d'Orléans